

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

CHUL : 14 corps seront enterrés à titre d'indigent



Photo: DR/L'Union

Après 2 ans passés à la morgue du CHUL, 14 corps seront enterrés à titre d'indigent.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Sur les quinze corps non identifiés gardés à la morgue du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) depuis deux ans, 14 seront finalement enterrés à titre d'indigent. Cette décision prise

par le procureur de la République, après son passage sur place, intervient à la suite d'un communiqué émis par le CHUL, demandant au public de venir identifier ces corps, dont les identités ont même

été révélées. Une seule dépouille a été retirée par les parents, apprend-on d'une source proche du dossier. En effet, dans L'Union du 9 juin 2023, les responsables du CHUL avaient publié un

communiqué relatif à ces 15 corps non identifiés qui étaient toujours gardés à la morgue de l'hôpital. Ils avaient appelé les parents à venir les identifier puis les récupérer jusqu'au 12 juin dernier. Passé ce délai, la structure

hospitalière se réservait le droit de procéder à leur inhumation à titre d'indigent. Ainsi, à la date butoir et après avoir saisi le procureur de la République, ce sont finalement 14 corps, dont

ceux de deux enfants de 5 et 6 ans, qui vont être inhumés à titre d'indigent. Un enterrement qui se fera après les formalités administratives au niveau du cimetière de Lalala que l'hôpital a déjà engagées.

Ressaisissons-nous !



ENA
Libreville/Gabon

Doit-on abandonner les nôtres malgré nos conditions ? Morts ou vivants ? Encore que c'est dans le premier cas que la sensibilité humaine, curieusement, s'opère souvent. En effet, un malade bénéficie souvent d'une attention qui se décuple avec sa mort. Aussi, la surprise et l'indignation sont-elles grandes lorsqu'on apprend que plus d'une dizaine de corps vont " finalement " être enterrés " à titre d'indigent ".

La stupéfaction s'amplifie avec la durée de ces corps à la morgue du CHUL. Deux ans...! C'est dire aussi la largesse et la compréhension dont a fait montre cet établissement de santé vis-à-vis des familles de ces personnes décédées. Certes, l'on

peut objecter que tous n'ont pas de parents à Libreville ou au Gabon. Mais d'autres ont pourtant bien été identifiés par le service hospitalier. Une identification synonyme d'appartenance à une famille, à une communauté.

L'insouciance et l'indifférence doivent-elles aliéner notre sens du devoir moral à l'égard des nôtres qui nous ont quittés souvent dans des circonstances indicibles ? Un ressaisissement salutaire nous oblige à renouer avec les vertus d'antan, revaloriser nos attaches humaines, familiales, amicales... et ne plus jamais les laisser en déliquescence. Le détournement actuel de nos valeurs consacre le détachement par rapport à la solidarité et l'engagement moral qui nous lie aux nôtres.

RÉPUBLIQUE
GABONAISE
(Union-Travail-Justice)

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE GABONAISE
CELLULE D EXECUTION DE PROJET

SECTEUR : GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET REFORMES FINANCES
N° d'Identification du Projet : P-GA-K00-007
Prêt N° : 2000-20000-2651 -GA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/BAD/MER/PADEG/C/du 21/06/2023

SERVICES DE CONSULTANT

RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE D'ÉLABORER LA STRATEGIE NATIONALE DE NORMALISATION DES PRODUITS DERIVES DU BOIS POUR L'AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION (AGANOR)

- Le Gouvernement Gabonais a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie Gabonaise (PADEG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services consultants pour « l'élaboration de la stratégie nationale de normalisation des produits dérivés du bois pour l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) ».
- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres :
 - La définition de la vision du Gabon en matière normative pour répondre aux besoins des secteurs socio-économiques ;
 - La définition des axes stratégiques de la normalisation ;
 - La définition des orientations sectorielles en vue de faciliter la mise en cohérence des politiques sectorielles avec la stratégie nationale de normalisation ;
 - l'élaboration de l'avant-projet de la stratégie nationale de normalisation assorti d'un plan d'actions opérationnelles à mettre en œuvre.
- Le Projet d'Appui à la Diversification de l'Économie Gabonaise (PADEG), invite les consultants (cabinet ou firme) admissibles, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (cabinet ou firme) admissibles intéressés doivent produire les informations sur leur qualification et expérience, au cours des dix (10) dernières années, démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (brochures et autres documentations indiquant le domaine de compétence, les références en prestations similaires).

Cette mission qui aura une durée de six (06) mois pourrait démarrer en 01/10/2023.

Les cabinets ou firmes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (notamment les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessus (aux heures d'ouverture de bureaux de 9 heures 00 à 15 heures 30, heure locale).

Les manifestations d'intérêt multipliées en Cinq (05) exemplaires doivent être rédigées en Français, porter la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE NORMALISATION DES PRODUITS DERIVES DU BOIS POUR L'AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION (AGANOR) » et déposées en personne, par courrier, ou par envoi électronique au plus tard, le 05/07/2023 à 15 heures (heure locale UTC +1) aux adresses mentionnées ci-dessous.

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE GABONAISE (PADEG)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Cellule d'Exécution du Projet, Immeuble OLAM,
Galerie TSIKA (Premier Etage), Block D,
Porte D1, Boulevard Triomphal, Libreville /Gabon
Tel : (+241) 066 18 86 23
E-mail : pmpadeg@gmail.com